



VILLE DE SOLLIÈS-PONT

DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES

POLICE MUNICIPALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAR

Solliès-Pont, le 04 NOV. 2013

ARRETE

portant interdiction de stationner sur le parking
boulodrome de l'avenue Maréchal Juin

N° Départ : 682/2013/94/PM/MC/AM

**Le maire de Solliès-Pont,
Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite.**

- Vu** la loi du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes,
- Vu** les articles L. 2212-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,
- Vu** les articles du Code de la route,

Considérant qu'il convient d'interdire le stationnement avenue Maréchal Juin, parking boulodrome, pour faciliter la manifestation organisée par l'entente sportive des Solliès Farlède le samedi 07 décembre 2013.

arrête

Article 1 : Le stationnement sera interdit pour tout véhicule, y compris les deux roues, avenue Maréchal Juin, parking boulodrome au niveau du City Parc.

Article 2 : Cette interdiction prendra effet le samedi 07 décembre 2013 à partir de 07 heures 30 jusqu'à 18 heures 30. Des panneaux seront mis en place par les services de la police municipale.

Article 3 : La police municipale sera chargée de faire respecter le présent arrêté et tout contrevenant sera verbalisé et pourra voir son véhicule mis en fourrière.

Article 4 : Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté

- Monsieur le directeur des services techniques de la commune de SOLLIES PONT
- Monsieur le chef de service de la police municipale de SOLLIES PONT
- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de LA FARLEDE.

Article 5 : Pour information et respect des dispositions :

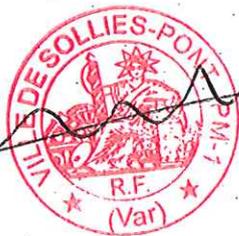
- Monsieur l'adjoint au maire délégué à la sécurité
- Monsieur le chef du centre de secours de la Vallée du Gapeau

Et sera publié.

Docteur André GARRON

Certifié exécutoire compte tenu de :

- la transmission en Préfecture le
- la publication le



A red circular stamp from the Municipality of Sollies-Pont, R.F. (Var). The stamp features a central emblem with a figure holding a staff and a star above. The text 'VILLE DE SOLLIES-PONT' is written around the top inner edge, 'R.F.' is at the bottom, and '(Var)' is at the very bottom. A black ink signature is written across the stamp.